

CONJUGUER EXCELLENCE ENTREPRENEURIALE ET EXCELLENCE ACADEMIQUE



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

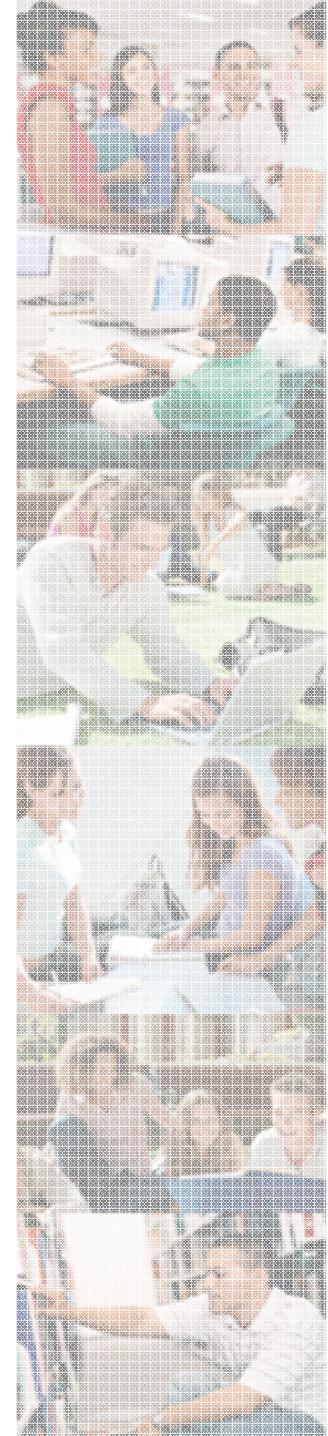
Quai d'Orsay - Entreprises est un dispositif de bourses cofinancées par des entreprises et le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAE) via ses ambassades de France

Trois Objectifs

- Accroître les moyens d'action du MAE pour la promotion de l'enseignement supérieur français
- Accompagner l'action de développement à l'international des entreprises françaises
- Permettre à des étudiants étrangers d'obtenir une formation d'excellence qui répond aux exigences du monde professionnel

Établi sur le principe d'un partenariat avec

- Votre entreprise
- Le MAE, via ses ambassades
- Des établissements d'enseignement supérieur français



Déjà plus de 40 programmes, 32 pays, 90 entreprises

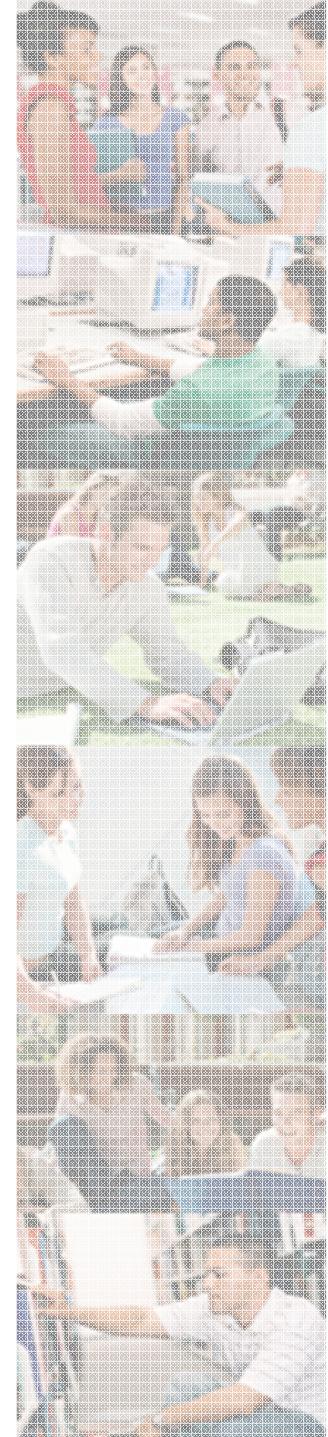
Entreprise du CAC40 ou PME/PMI, le MAE
accompagne votre dynamique internationale...



LES PARTENAIRES POUR L'EXCELLENCE

Votre entreprise

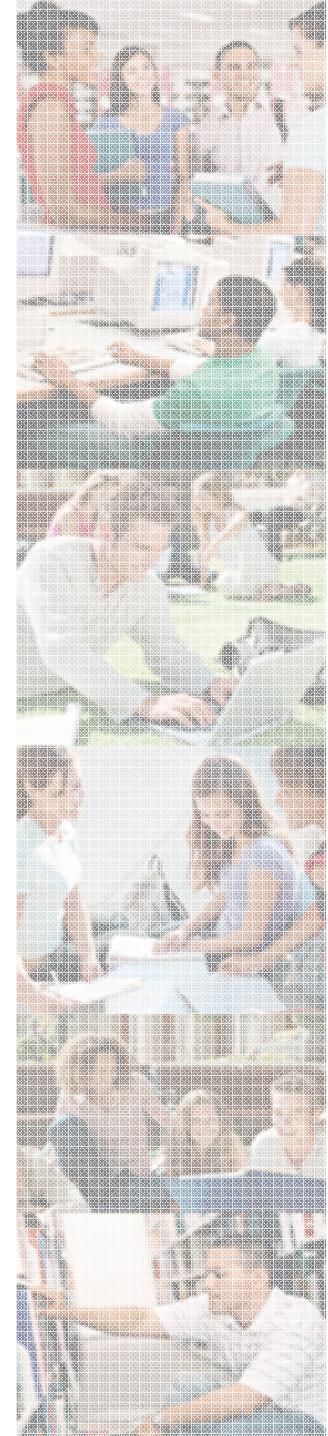
- Les frais académiques et/ou les frais de vie (bourse de 1.000€/mois en moyenne)
- Un tutorat au siège de l'entreprise durant le séjour en France
- Un stage au sein de votre entreprise en France ou dans le pays local
- Une expertise dans le métier de l'entreprise
- Une formation à la culture de l'entreprise

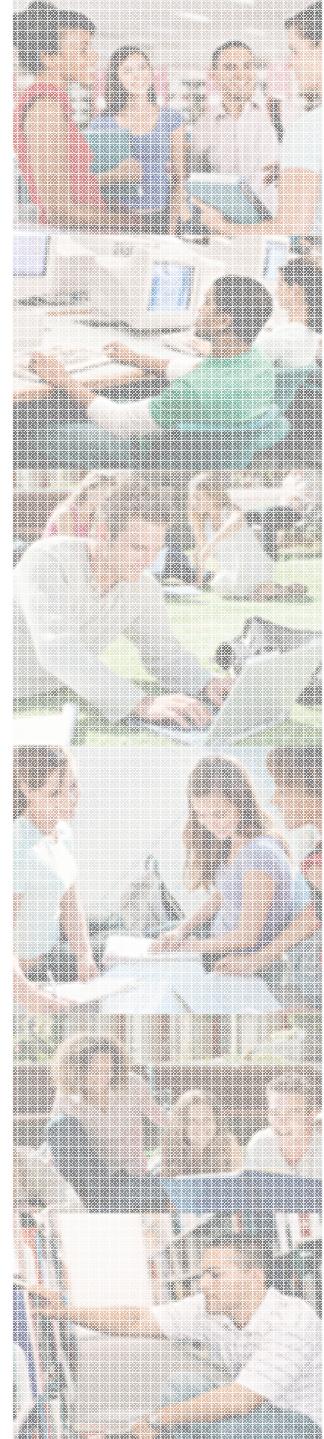


LES PARTENAIRES POUR L'EXCELLENCE

L'ambassade de France, service de coopération et d'action culturelle

- Une expertise dans le montage de programmes de mobilité pour la formation d'étudiants étrangers
- La promotion du programme de bourses cofinancées par votre entreprise, le suivi des candidatures et leur présélection
- Des cours intensifs de français avant le départ
- La couverture sociale et médicale (110 € / mois)
- Le statut de Boursier du Gouvernement Français et ses avantages (gratuité des frais d'inscription...)





LES PARTENAIRES POUR L'EXCELLENCE

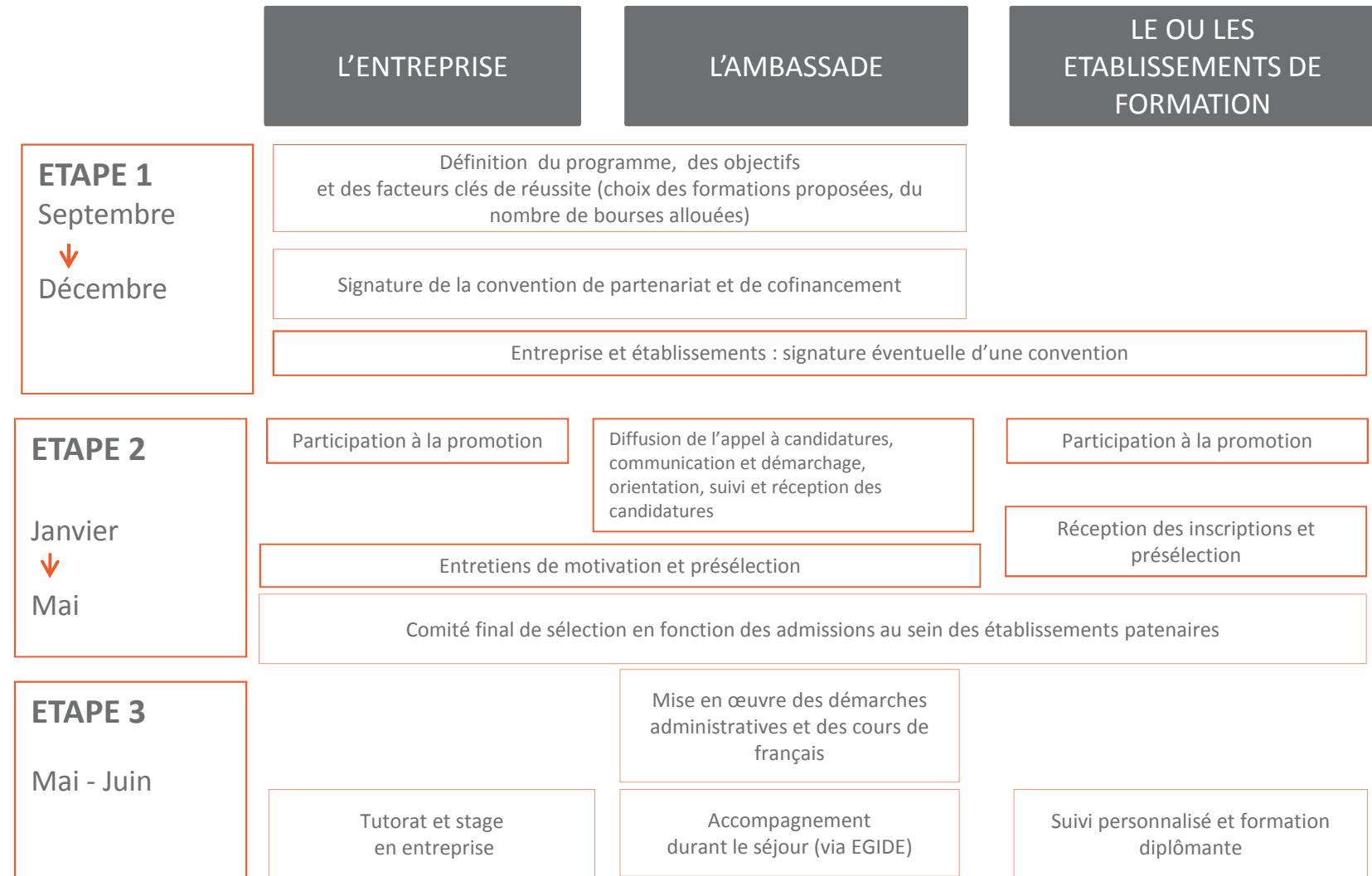
Les établissements d'enseignement supérieur français

- Les formations diplômantes répondant à vos besoins
- Une participation à la promotion du programme via leur réseau d'établissements partenaires
- Une participation à la sélection des lauréats
- Un suivi personnalisé des lauréats du programme

Campus France

- Une expertise dans la gestion de la mobilité internationale d'étudiants
- Le transit, la gestion et le versement de bourse à l'étudiant
- L'organisation de l'accueil
- La gestion et le suivi du séjour
- La coordination des acteurs en présence

3 ÉTAPES SIMPLES (à titre indicatif)

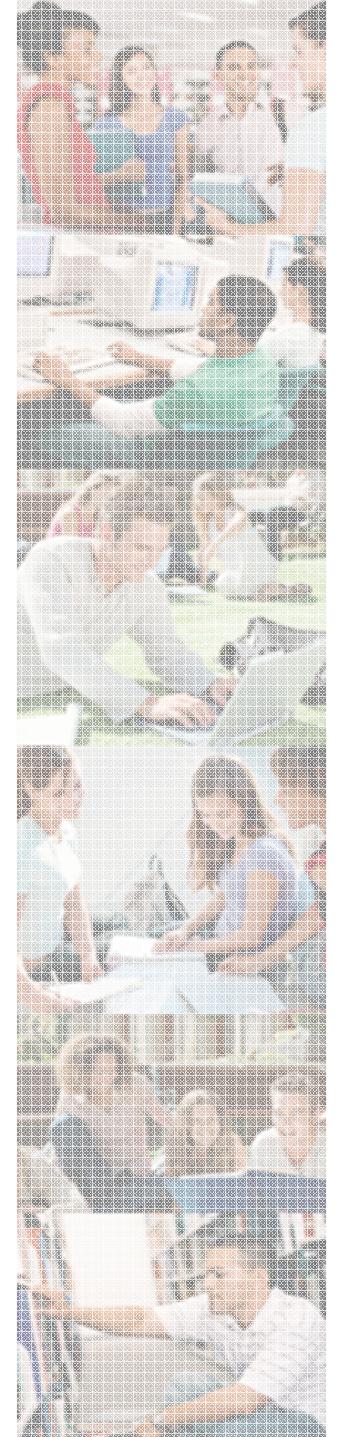


Slajd 7

MAEE2 tableau à compléter (rôle des établissements)
MAEE; 2011-01-31

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

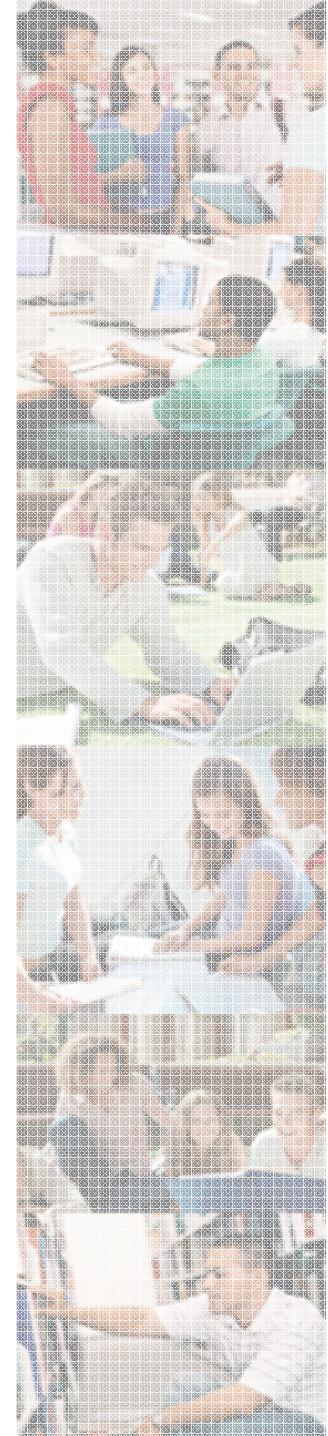
- Par la signature d'une **convention** définissant les moyens mis en synergie
- Par la rédaction d'un **appel à candidature-type**
- Par une mise en relation avec les **établissements français de haut niveau**, partenaires habituels du MAE



LES BÉNÉFICES DU PROGRAMME

Pour votre entreprise

- Identifier et former à moindre coût de jeunes talents étrangers sur les secteurs qui vous intéressent
- Renforcer votre performance à l'international grâce au recrutement de jeunes cadres formés en France et imprégnés de la culture de votre entreprise
- Servir éventuellement vos programmes de mécénat, de parrainage ou de pré-recrutement



VOS CONTACTS

**Service de coopération et d'action culturelle (SCAC)
Coopération scientifique et universitaire
Bourses cofinancées**

**Ambassade de France, Ul. Piekna 1
00-477 Varsovie, Pologne**

www.ambafrance-pl.org

Tel: (00.48.22) 529.30.95 / 529.30.79

